

<https://www.snetap-fsu.fr/Dans-l-education-le-7-mars-mettons-les-ecoles-etablissements-et-services-a-l-html>



# Dans l'éducation : le 7 mars, mettons les écoles, établissements et services à l'arrêt !

- Nos Actions - Les Mobilisations - Retraites : 64 c'est non ! - Actions et mobilisations -  
Date de mise en ligne : mercredi 15 février 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---



Depuis le 19 janvier dernier, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint un million de signatures.

Au fil des semaines, les sondages démontrent également une hausse de ce rejet massif puisque dorénavant, plus de 7 français sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme.

Ce mouvement social inédit par son ampleur est donc désormais ancré dans le paysage social. Le gouvernement, comme les parlementaires, ne peuvent y rester sourds.

Durant la poursuite des débats parlementaires, les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse vont poursuivre la mobilisation et l'amplifier.

L'intersyndicale de l'éducation se félicite de la mobilisation de la jeunesse qui refuse la précarité grandissante que lui promet le gouvernement, et qui rejoint massivement les cortèges interprofessionnels pour le retrait de la réforme Macron-Borne.

Ainsi, elles appellent à une journée d'actions interprofessionnelles sur l'ensemble du territoire le 16 février.

Par ailleurs, les parlementaires appelés à se prononcer sur ce projet de réforme doivent entendre comme le gouvernement, le mécontentement de la population, et rejeter massivement ce texte. Il en va de leur responsabilité. C'est dans ce cadre que l'ensemble des secrétaires généraux et présidents écriront à chaque parlementaire de l'arc républicain pour réaffirmer notre opposition et celle de la population. Parallèlement, nous appellerons nos structures locales à interpeler député-es et sénateurs-trices dans leurs circonscriptions.

Dans un tel contexte, les projets ministériels d'imposer un « pacte » qui revient à imposer du travail supplémentaire à une profession dont les conditions de travail sont pourtant déjà dégradées, à aggraver les inégalités salariales femmes/hommes, à attaquer le statut et à désorganiser les écoles et établissements sont particulièrement inacceptables et irresponsables.

Si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, dans le cadre de l'appel interprofessionnel à durcir le mouvement et à mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain, l'intersyndicale de l'éducation appelle à ce que les grèves massives permettent de fermer totalement les écoles, collèges, lycées et services.

## **Dans l'éducation : le 7 mars, mettons les écoles, établissements et services à l'arrêt !**

---

Elle invite les personnels à se réunir afin de discuter de la manière dont on peut réussir à faire fléchir ce gouvernement.

L'intersyndicale appelle les personnels à se mobiliser le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, pour dénoncer l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.

En effet, les inégalités salariales entre les hommes et les femmes persistent de manière alarmante dans l'[EN](#). Les causes pourtant identifiées : part variable de rémunération, temps partiel, ségrégation professionnelle, plafond de verre... ne bénéficient pas d'une politique volontariste ni de financement suffisant pour les éradiquer. Ces inégalités sont encore renforcées au moment de la retraite.

L'intersyndicale appelle le gouvernement à retirer son projet de loi et les parlementaires à prendre leurs responsabilités face au rejet massif de la population face à ce projet injuste et brutal.

Le 14 février 2023